

Procès Verbal de la réunion du bureau
avec les mairies du 14.06.2018
Groupement Familles Rurales Accueil de Loisirs
Fougeré-Thorigny



Présent(e)s :

- . **Pour le Groupement** : Mme Gwendoline BOURNONVILLE et Mme Hélène GRELLIER, co-présidentes; Mme Nadège DE LAMBILLY et Mr Arnaud COLLET, co-trésoriers.
- . **Pour la mairie de THORIGNY** : Mr Luc GUYAU, Maire; Mme Alexandra GABORIAU, Mr Benoit ROCHEREAU, Mme Catherine CHEVOLLEAU, adjoints au Maire et Mme Isabelle MAZOUÉ, conseillère;
- . **Pour la mairie de FOUGERÉ** : Mr Manuel GUIBERT et Mme Isabelle SERIN, Mr Michel TOURANCHEAU adjoints au Maire
- . **Pour Familles Rurales** : Mme Bérénice TREILLARD, chargée de missions à Famille Rurales;
- . **Pour Bonbadilom** : Mme Bérengère LEDDA, directrice remplaçante

Excusé(e)s :

- . **Pour le Groupement** : Mme Carole LE GALL et Mme Marion TURBELIER-SWANNET
- . **Pour la mairie de FOUGERÉ** : Mr Jean-Marie CHABOT, Maire;
- . **Pour Familles Rurales** : Mme Delphine CHAIGNEAU, présidente de Familles Rurales Thorigny, Mr Tony BELAUD président de Familles Rurales Fougeré

Ordre du jour :

- 1) Point sur la comptabilité au 31 mai 2018
- 2) Retour du questionnaire envoyé aux parents
- 3) Avenir structurel pour l'Accueil de Loisirs
- 4) Réunion publique le 28 juin 2018
- 5) Divers

La séance s'est ouverte à 20h15 à la salle du conseil au 1er étage de la mairie de Fougeré.

1) Point sur la comptabilité au 31 mai 2018

Arnaud, Bérénice et Nadège présentent l'approché des 5 premiers mois de l'année. La trésorerie est inquiétante. Il a fallu faire deux demandes exceptionnelles de découvert auprès de la banque.

De plus, nous avons adressé un courrier à Mme Brohan, présidente de Familles Rurales Vendée le 10 avril 2018 . Ce courrier faisait un état des lieux des réclamations face à un défaut d'accompagnement. Mme Brohan a répondu par courrier le 23 mai 2018, en réfutant ces dysfonctionnements mais en proposant une avance de trésorerie sur la subvention CAF de 2019. Les éléments réfutés nous posent question car la subvention CAF versée pour l'achat de matériel informatique prend en compte des factures ne correspondant aucunement au matériel vétuste utilisé par l'accueil de loisirs. De plus, les lettres envoyés, à Familles rurales il y a quelques années dénonçant une opacité financière, sont restés sans réponse ni investigations.

Les mairies décident de rencontrer Mme BROHAN pour éclaircir différents points pour le groupement.

2) Retour du questionnaire envoyé aux parents

Présentation du diaporama.

En somme, les parents utilisateurs sont globalement satisfaits du service. Nous allons tenir compte au maximum des suggestions faites. Le travail de réflexion a déjà été entrepris lors de la réunion avec l'équipe d'animation le 22 mai 2018.

L'augmentation de la fréquentation nous demande une réflexion sur l'organisation globale ; organisation des locaux, gestion des ressources humaines. Pour continuer cette réflexion, nous avons besoin de l'aide des municipalités. C'est pourquoi nous aimerions aborder le point suivant de l'ordre du jour sur l'aménagement des locaux et la gestion des ressources humaines.

3) Avenir structurel pour l'Accueil de Loisirs

● Aménagement extérieur :

L'accueil de loisirs arrive de plus en plus au maximum de son taux de remplissage possible. En entrant dans les locaux, il existe 20 portes-manteaux pour 50 enfants.

- Cela nous pose des questions d'hygiène car les vêtements sont entassés sur ces portes-manteaux et tombent régulièrement.

Les cartables jonchent le sol, car il n'existe pas de lieux appropriés pour les entreposer.

- Pourrions nous envisager un préau sous lequel nous pourrions acheter des casiers pour pouvoir y déposer les cartables ?

Ce préau permettrait aussi de créer une zone d'ombre pour les enfants.

La zone extérieure est petite pour accueillir les enfants.

- Pouvez vous étudier le fait d'agrandir cette zone en direction de l'espace vert adjacent ?

Cela permettrait que les enfants vivant en milieu rural puissent s'épanouir aussi dans un espace vert lors de leurs journées en centre de loisirs. Nous pourrions envisager une zone cultivable pour que les animateurs puissent multiplier leur champ d'activités.

- Parking :

Il existe 3 places de parking pour 5 animateurs à Fougeré. Quand les parents viennent chercher les enfants, ils n'ont plus de place et se garent de manière anarchique.

- Est-il possible de marquer au sol 2 places de parking devant l'accueil (face à la salle de sieste) et plusieurs places le long du mur en pierres sur la rue en sens unique ?

- Local technique :

Nous avons découvert qu'il existait un local de rangement pour l'accueil de loisirs. Il y enferme tout le matériel pour les camps d'été, certaines denrées alimentaires de type liquide, des déguisements, et différents matériaux pour les activités manuelles.

Tous ces éléments sont posés sur des tables en bois, elles mêmes superposées. Des malles lourdes sont en hauteur sur cette table en bois superposée. Nous craignons pour la sécurité des animateurs et aussi pour les risques de troubles musculo-squelettiques que les manutentions pourraient engendrer.

Puis ce rangement ne permet pas d'optimiser l'espace, nous devrions pouvoir y mettre des casiers individuels pour que le personnel puisse y mettre leurs manteaux et effets personnels. (A ce jour un vestiaire pour 5, dans un toilette)

- Pouvez vous nous aider pour cet aménagement ?
- Mutualisation avec vos services techniques ?

- Réparations :

- Evier bouché : Pouvez vous faire intervenir votre service technique ?
- Porte de placard avec baguette menaçant de tomber : Pouvez vous faire intervenir votre service technique ?

La mairie de Fougeré a pris note de tous ces éléments. Ils vont venir visiter les locaux et étudier les solutions.

- Site de Thorigny :

Le préfabriqué accumule la chaleur tout au long de la journée. Lorsque les animateurs arrivent à 16h45 pour l'ouverture du périscolaire, la chaleur est étouffante, donc ce modulable n'est pas ouvert alors que certains soirs le taux de remplissage du bâtiment principal est atteint. Comment faire ?

- Mettre une tour réfrigérante ?

Il est probable que l'on ai besoin d'utiliser l'accueil de Thorigny dès cet été. Comment procède t-on ?

- Utilisations des cuisines ?
- Possibilité de stocker du matériel pédagogique ?
- Accès à l'espace vert ?
- Salle de sieste ?
- Pharmacie ?

La mairie de Thorigny va organiser une visite avec la directrice afin d'évaluer tous les besoins.

- Ressources humaines

Avec la cessation d'activités des NAP, le bureau doit réévaluer le besoin en personnel. Nous n'avons pas encore fait corrélés les résultats du questionnaire, la réalité du terrain et les besoins en personnel. Le licenciement économique est un dossier très complexe, qui nous, parents bénévoles ne se sentent pas aptes à réaliser. Ce licenciement économique doit proposer un reclassement qui nous paraît pas opportun pour différentes raisons. Par contre, nous aurions besoin que la mairie de Thorigny fasse perdurer la mise à disposition de Mme Brigitte GUIBOT. Il serait bien pour répondre aux besoins que Mme GUIBOT puisse continuer le péricentre le mercredi matin de 7h30 à 9h. Ainsi, les transferts en minibus seraient possible.

- Gestion des Mini camps :

Nous avons découvert que le fonctionnement des mini-camps reposent aussi sur la participation des parents bénévoles. En effet, en fonction des lieux de destination choisis, il faut qu'un parent prévoit de se déplacer avec son véhicule personnel et sa remorque afin de charger tables, bancs, toiles de tente... Les mini-camps attirent de plus en plus de monde, l'équipe a dû se démener pour organiser dans l'urgence l'accueil supplémentaire d'enfants. Il n'est pas possible que cette organisation repose sur le bon vouloir des parents bénévoles.

- Auriez vous une solution à nous apporter ?
- Possibilité de prêter une remorque plateau ?

Les mairies n'ont pas de solution à apporter, elles demandent à ce que les parents soient aussi acteurs et puissent s'organiser pour déposer le matériel nécessaire sur les camps afin de satisfaire le besoin.

4) Réunion publique le 28 juin 2018

Le bureau prépare la réunion publique, les deux municipalités seront présentes.

5) Divers

- CEJ, 12-14 ans?

Une rencontre entre municipalités et CAF est prévu pour l'élaboration du nouveau CEJ en fin d'année.

La réunion s'est terminée à 22h15 en remerciant tous les participants et avec un pot de l'amitié offert par le Groupement.

Pour toute communication auprès des bénévoles du Bureau : contact@bonbadilom.fr

La présidente,
Mme Gwendoline Bournonville

La secrétaire,
Mme Carole Le Gall